

**EDITO**

Cher(e)s collègues,

Bien entendu, le premier souhait que l'équipe académique du SNETAA FO peut formuler est :
bonne rentrée pour tous !

MAIS...

Sans tomber dans le pessimisme, il faut constater que nous vivons une période de profonde régression sociale : dérive de l'évaluation, institutionnalisation de la précarité, pillage des acquis sociaux, mépris des valeurs républicaines Pensez-vous qu'en restant isolé vous n'allez pas subir les conséquences de ces bouleversements ? Sachant que notre travail prend une très large part de notre temps, il est important de se faire respecter quotidiennement et de faire respecter ses droits auprès de notre employeur : l'organisation syndicale est la réponse car elle permet la construction de solidarités à tous les niveaux.

Le SNETAA FO, fort de ses milliers d'adhérents, est le premier syndicat de l'enseignement professionnel : il siège majoritairement dans les instances nationales et il est présent dans la Commission Paritaire à Paris. C'est grâce à votre adhésion au SNETAA FO que vous donnez à l'antenne académique de Paris les moyens de vous tenir informé(e) par des notes d'information régulières, des journaux académiques, des permanences et de mener des actions.

A Paris, comme dans toutes les académies, nous savons que certains parmi vous sont en complément de service donc sur deux établissements – surtout pas trois, ne vous laissez pas faire !!!

Nous savons aussi que certains collègues TZR n'ont pas encore d'affectation et que des plans de reconversion vont être proposés. ATTENTION !!! N'hésitez pas à nous joindre si vous êtes dans cette situation, nous vous conseillerons.

Enfin, pour faire des économies, les collègues stagiaires qui viennent d'être reçus au concours devront assurer 18 h de cours par semaine : nous sommes tous conscients des difficultés auxquelles ils doivent faire face et donc c'est de notre devoir de syndicaliste de les aider. N'hésitez pas à conseiller à ces jeunes collègues de rejoindre le SNETAA FO qui saura répondre à toutes les questions qu'ils se posent.

Alors, pour être informés, accompagnés et aidés toute l'année au sujet de vos promotions, de vos notations, de vos mutations, pour ne pas laisser passer les dates, pour être défendus par un collectif solidaire et organisé, pour combattre les injustices, les mesures arbitraires, les notations abusives et comprendre les logiques des barèmes administratifs, bref,

**POUR NE PAS RESTER ISOLE(E) READHERER AU SNETAA FO
SI VOUS NE L'AVEZ PAS ENCORE FAIT !**

Martine LE HEMONET
Secrétaire académique

ACADEMIE DE PARIS**JOURNAL 28****SEPTEMBRE 2011 - PAGE 1**

ELECTIONS PROFESSIONNELLES OCTOBRE 2011

Entre le 13 et le 20 octobre, vous serez appelé(e) à élire vos représentants pour les 3 ans à venir.

Tous les fonctionnaires d'Etat et de l'hospitalière auront, en même temps, à décider quelles organisations porteront vos valeurs, vos convictions et votre métier.

Le SNETAA a fait le choix d'être le syndicat qui portera, comme il le fait depuis des dizaines d'années, la voix des PLP pour que les PLP ne soient pas oubliés dans les négociations.

Nous porterons la voix des PLP dans la confédération FO indépendante des partis politiques, laïque et qui accueille le SNETAA pour représenter les PLP.

Quelques dates :

- DES LE 22 SEPTEMBRE VOUS RETIREZ DANS VOTRE ETABLISSEMENT CONTRE EMARGEMENT UNE NOTICE DE VOTE AVEC UN IDENTIFIANT DE VOTE

- A PARTIR DU 29 SEPTEMBRE : vous vous connectez dans l'espace électeur en vous faisant reconnaître avec votre identifiant de vote, votre département de naissance (celui de votre n° INSEE) et votre numen : vous recevrez alors dans votre boîte mail académique ou PERSONNELLE (selon votre choix) un mot de passe.

- A PARTIR DU 13 OCTOBRE : grâce à votre mot de passe, vous voterez : 4 fois pour les titulaires, 3 fois pour les contractuels.

C'est simple ! Mais si vous rencontrez des difficultés,
nous serons là pour vous aider !



SEPTEMBRE 2011 - PAGE 3

La première Commission administrative paritaire académique est celle du changement d'échelon : nous ne savons pas encore la date mais soyons prévoyants !!!!
Nous vous conseillons de nous retourner le document que vous trouverez page 4 afin que nos commissaires paritaires vérifient que les données qui sont en votre possession sont bien identiques à celles de notre administration.

FICHE DE PROMOTION D'ECHELON

Complétez et renvoyez cette fiche syndicale au siège académique du SNETAA FO (21 bis rue du Simplon 75018 PARIS) à Martine CARROUEE ou par mail (snetaa.paris@gmail.com)

Nom : Prénom :

Discipline :

Affectation actuelle :

.....
.....

Echelon actuel : depuis le :

Obtenu : au grand choix au choix à l'ancienneté par reclassement

Sur votre i-prof

Note Pédagogique au 31/08/2011 sur 60 : date de l'inspection

Note Administrative au 31/08/2011 sur 40 :

TOTAL sur 100 :

Date de naissance :

Adresse complète :

.....
.....

N° de tel portable

ou N° de tel fixe

Adresse mèl :

MERCI DE VOTRE CONFIANCE

SEPTEMBRE 2011 - PAGE 4

